

Maurice Harari
LL.M. New York Univ.
David Lachat
Pierre Martin-Achard
Matteo Pedrazzini
Jacques-André Schneider
Docteur en Droit
Julie Vaisy
Anne Troillet Maxwell
LL.M. Toronto

Laurent Baeriswyl
D.E.S. Etudes Européennes
Béatrice Stückelberg
Vijverberg
Tatiana Aliberti
LL.M. Georgetown
Admitted to the New York Bar
Véronique Meichtry
Lic. Sciences Politiques
Pierre Bydzovsky
Yves-Michel Crcvanin

Sebastiano Chiesa
Tanja Schmidt
Sophie Dumartheray
Avocats-stagiaires

A TOUS LES CLIENTS DE LA BANQUE CANTONALE DU
VALAIS S'ETANT INSCRITS SUR LA PLATEFORME DE LA
FRC

Genève, le 29 mai 2009
MP/se

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez peut-être, la Banque qui vous avait vendu des produits LEHMAN BROTHERS refuse, contrairement au CREDIT SUISSE, d'engager une négociation globale.

Ce fait m'oblige à reconsidérer mon mandat.

J'estime en effet que les conditions, notamment financières, ne sont pas réunies pour pouvoir représenter d'une façon adéquate vos intérêts à titre individuel.

D'entente avec la FRC et à regret, je me vois donc contraint de mettre un terme au mandat que vous m'avez confié.

L'équipe de la FRC est cependant disposée à poursuivre ce mandat, si vous le souhaitez.

Il va sans dire que je demeure à disposition de la FRC si celle-ci devait considérer opportun de faire appel à mes services dans le futur.

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez témoignée et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Matteo PEDRAZZINI

rue du Rhône 100
CP 3403
1211 Genève 3

t +4122 819 15 15
f +4122 819 15 20
info@lha.ch
www.lha.ch